



DIX CHOSES

QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR NOS RÉGIMES D'ASSURANCE COLLECTIVE

10



PAS DE MINIMUM POUR LE NOMBRE D'EMPLOYÉS

Votre entreprise est admissible même si elle ne compte qu'un seul employé.

Le Régime des chambres de commerce a été conçu pour aider les petites entreprises de un à 50 employés. Contrairement à ce que proposent bon nombre d'autres fournisseurs d'assurance collective, le Régime des chambres de commerce offre une vaste protection aux entreprises d'envergures diverses, qu'il s'agisse d'un travailleur autonome ou d'une entreprise en plein essor. Avant tout, le Régime des chambres de commerce grandit avec vous et avec votre entreprise.

9



PAS DE RESTRICTIONS QUANT AUX SECTEURS

Toutes les entreprises à but lucratif peuvent participer au Régime des chambres de commerce en autant qu'elles soient membre en règle d'une chambre de commerce participante.

Que vous soyez propriétaire d'une ferme ou travailleur autonome, vous pouvez profiter des garanties sur mesure du Régime des chambres de commerce. Nous estimons que votre protection ne doit pas dépendre de votre profession. De plus, compte tenu de l'absence de restrictions fondées sur le nombre d'employés ou le secteur d'activités, les avantages sont multiples. Quels que soient les besoins particuliers de votre entreprise et de vos employés, nous vous proposons un régime sur mesure qui vous convient.

lecollectifdeschambres.ca

ou communiquez avec nous
au 1 877 277-0908.

8



APPROBATION GARANTIE

Si votre entreprise compte au moins trois employés à temps plein, vous pouvez choisir des options qui garantissent une protection pour vous et vos employés.

Les entreprises qui comptent trois ou quatre employés à temps plein sont admissibles à la protection garantie. Les organismes de cinq employés et plus peuvent choisir l'assurance dentaire complémentaire, tandis que les groupes de dix employés et plus peuvent se prévaloir de la protection soins orthodontiques pour enfants. N'optez pas pour un régime collectif qui fonde votre admissibilité sur une longue liste d'exigences. Le Régime des chambres de commerce vous offre la protection dont vous avez besoin en fonction de votre budget.

7



RENOUVELLEMENT GARANTI

Vous acquittez vos primes, vous avez la garantie de pouvoir renouveler votre protection.

Une fois que votre entreprise est assurée par le Régime des chambres de commerce, votre protection est automatiquement renouvelée. Nous vous facilitons la tâche en vous proposant le règlement automatique des frais de cotisation à votre chambre de commerce et des primes d'assurance. Votre protection ne peut être annulée tant que vous remplissez les exigences minimales, contrairement à ce que proposent certains fournisseurs d'assurance collective. Une autre raison pour laquelle le Régime des chambres de commerce se démarque!

6



STABILITÉ DES TAUX

Le coût des demandes de règlement est réparti entre plus de 25 000 entreprises comme à votre. Même si vos demandes de règlement sont plus nombreuses pendant une année, vous n'aurez pas à payer une prime plus élevée.

Contrairement aux autres fournisseurs d'assurance collective, le Régime des chambres de commerce a recours à un système de « mutualisation » pour déterminer le montant des primes de renouvellement. Étant donné que le calcul est fondé sur le montant **moyen** des demandes de règlement émanant de l'ensemble des participants au Régime, votre entreprise ne sera jamais la cible d'une augmentation. Ce système unique en son genre permet aux chefs d'entreprise de profiter d'une protection sur mesure sans compter les demandes de règlement. De plus, le Régime des chambres de commerce offre des taux de renouvellement plus stables que la plupart de ses concurrents et permet d'éviter toute augmentation subite des primes de renouvellement, par suite du nombre exceptionnellement élevé de demandes de règlement présentées l'année précédente.

5



ORGANISME SANS BUT LUCRATIF

Le Régime des chambres de commerce est géré par un organisme sans but lucratif, la Chamber Insurance Corporation of Canada. Le Régime est géré par les chambres pour les chambres.

Avec vos intérêts à l'avant-plan de nos préoccupations, le Régime des chambres de commerce est géré sous la supervision d'administrateurs bénévoles qui sont également membres de chambres de commerce. Plus de 900 chambres de commerce de l'ensemble du Canada appuient le Régime des chambres de commerce, offrant une protection à plus de 25 000 entreprises.

lecollectifdeschambres.ca

ou communiquez avec nous
au 1 877 277-0908.

4



SERVICE EXCEPTIONNEL

Le Centre de service du Régime des chambres de commerce travaille de concert avec votre conseiller en assurance collective pour répondre rapidement à toutes vos questions.

Vous méritez un conseiller qui comprend vos besoins. Un représentant du Régime des chambres de commerce vous aidera à concevoir un régime sur mesure adapté à la taille et aux besoins de votre entreprise. Nos conseillers vous présentent des options, non pas des régimes tout faits. Outre les modes de communication conventionnels, nous offrons également une gamme d'options libre-service, telles que le dépôt direct des remboursements demandés, le paiement immédiat des médicaments à la pharmacie et l'administration en ligne du régime. Grâce à **mes-avantages®**, notre système d'administration en ligne, les propriétaires et employés autorisés peuvent inscrire des employés, imprimer des formulaires et vérifier les factures 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

3



REMBOURSEMENT RAPIDE ET PRÉCIS

La plupart des demandes de règlement en assurance maladie et en assurance soins dentaires sont traitées en moins de 48 heures. Vous pouvez également opter pour une carte de remboursement pour les médicaments, et le paiement des demandes de règlement dentaires par voie électronique et même faire déposer les remboursements directement dans les comptes bancaires de vos employés.

Les participants au Régime des chambres de commerce ne perdent pas leur temps à attendre les remboursements des frais. Vous pouvez choisir le dépôt direct des remboursements dans votre compte bancaire et vous recevrez un relevé des prestations détaillé pour vos dossiers. Le Régime des chambres de commerce offre également une carte de remboursement qui vous permet de bénéficier directement des avantages de la protection instantanée à la pharmacie. Vous avez déjà suffisamment de soucis, laissez le Régime des chambres de commerce prendre en charge le processus de demande de règlement et oubliez le stress!

2



VOUS CHOISISSEZ VOUS-MÊME VOS GARANTIES

Chaque entreprise qui participe au Régime des chambres de commerce a droit à un régime fait sur mesure selon les garanties et les options choisies par le propriétaire.

Outre les garanties soins médicaux, soins dentaires et soins de la vue offertes à prix compétitif, notre liste impressionnante d'options supplémentaires comprend l'assurance voyage, un plan de cotisation automatique au REER par prélèvement salarial et des options pour les employés de plus de 65 ans, telles que la garantie Médicaments sur ordonnance, la protection pour transport en ambulance et l'assurance hospitalisation en chambre à deux lits. Nous offrons l'assurance vie et une assurance en cas de maladie grave allant jusqu'à 30 000 \$. Les participants peuvent bénéficier d'une gamme de garanties supplémentaires, tels que les services **Best Doctors^{MD}**, des rabais sur les soins de la vue et une ligne info accès-santé.

En outre, nous prenons à cœur le bien-être général des participants, y compris leur santé émotionnelle et mentale, en offrant un **Programme d'aide aux employés** pour les aider à reprendre leur vie en main. Par-dessus tout, le Régime des chambres de commerce peut être rajusté lorsque votre entreprise prend de l'expansion, que votre situation financière change ou que le nombre d'employés augmente ou diminue.

1



VOUS CONTRÔLEZ LE COÛT

Pourquoi payer pour un régime standard comportant des garanties que vous ne voulez pas alors que vous pouvez opter pour un régime fait sur mesure ? Une façon efficace de contrôler les coûts.

Nous savons que les propriétaires de petites entreprises s'efforcent en permanence de maintenir leurs coûts au plus bas. En choisissant les garanties qui répondent aux besoins de votre entreprise et le montant de la protection offerte, vous pouvez créer un excellent régime sur mesure qui ne grèvera pas votre budget. Un régime sur mesure vous permet d'adapter les frais de protection en choisissant parmi une gamme de montants de coassurance et de franchises annuelles, ou même en fixant des plafonds de protection pour les soins dentaires et les médicaments. Le Régime des chambres de commerce vous permet de vous assurer que votre protection d'assurance demeure aussi rentable que votre entreprise.

lecollectifdeschambres.ca

ou communiquez avec nous
au 1 877 277-0908.